

# Conseil de quartier Jean Jaurès Châteaudun

Mardi 26 novembre 2019

20 heures



# Réfection de la cour de l'école Raymond-Aubert

par

Damien MESLOT  
Maire de Belfort



# Avant travaux



Dénivellation trop importante  
pour les déplacements des enfants



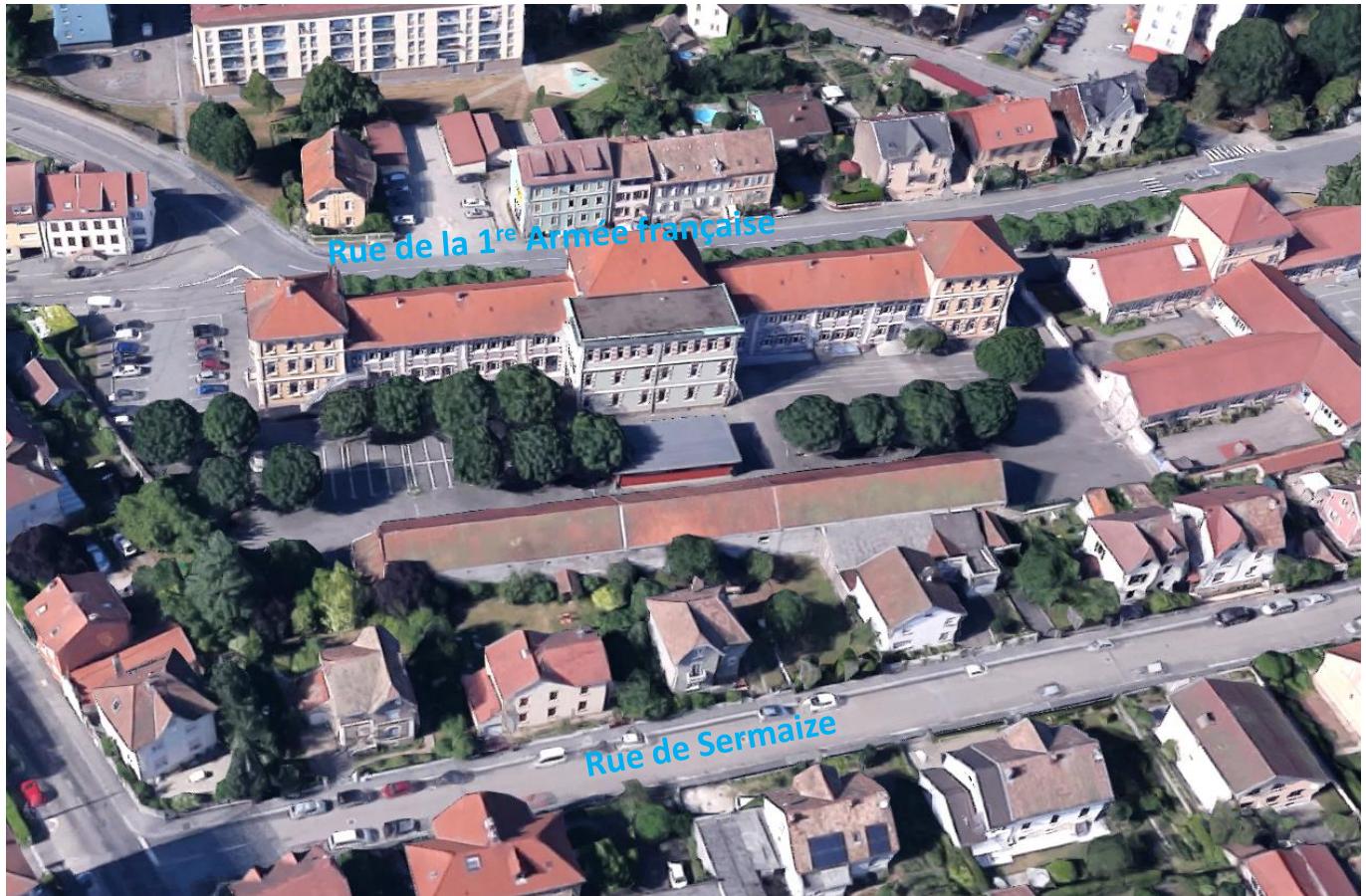
Arbres malades et en fin de vie



Marquages au sol effacés



Revêtement de la cour usé



# Description des interventions effectuées (gros travaux)

- Réparation des conduites endommagées en sous-sol pour les eaux de pluie et l'assainissement
- Réfection du revêtement de sol de la cour en enrobé
- Réfection du revêtement de sol du préau en enrobé
- Remplacement des arbres malades

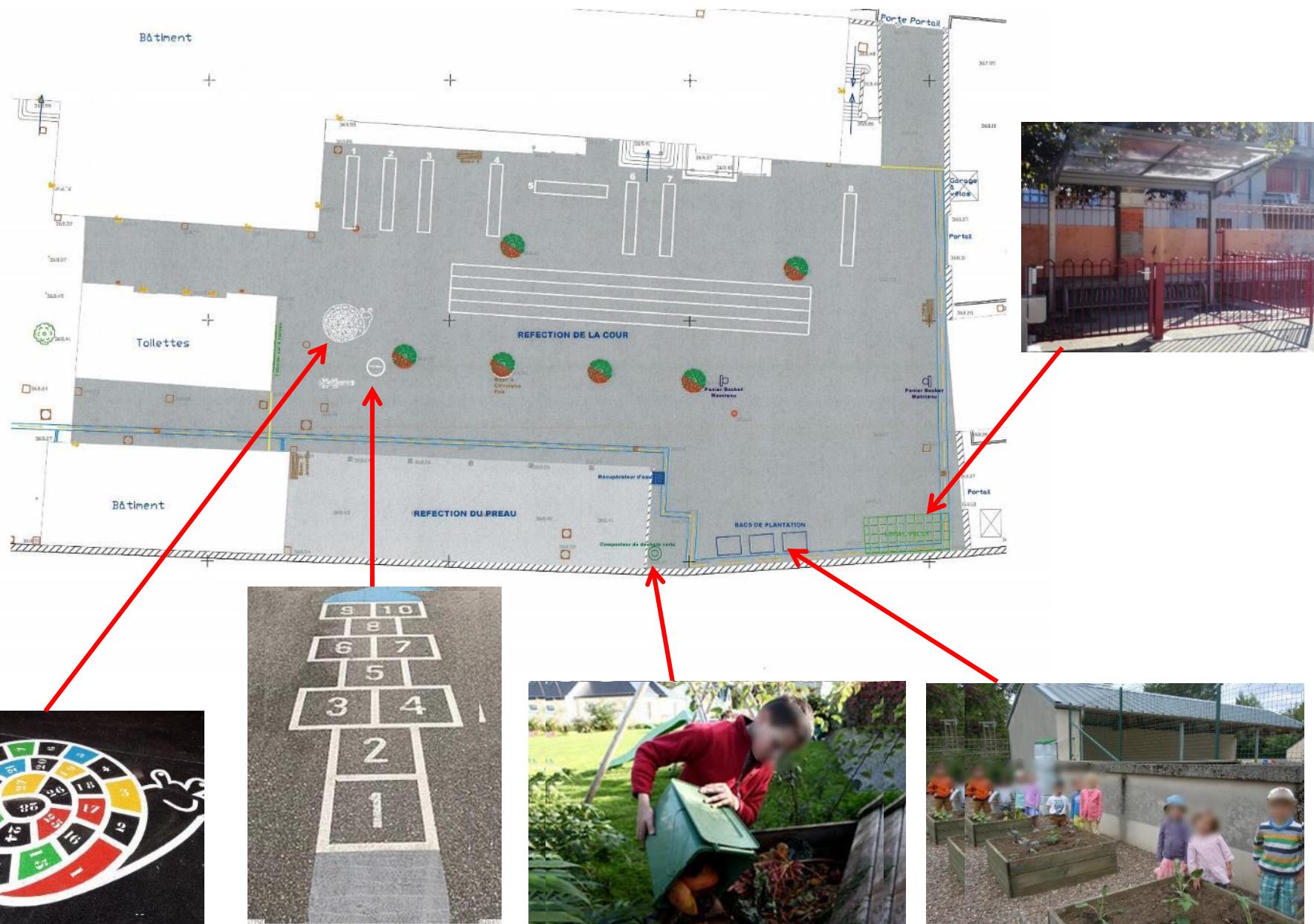


# Description des interventions (mobilier et équipements divers)

- Installation de **3 bacs de plantation** (potager pédagogique)
- Installation d'un **composteur** et d'un récupérateur d'eau de pluie
- Pose d'un **abri à vélos sécurisé**
- Pose de **bancs, tableaux à craies, etc.**
- Réalisation de **marquages au sol** : jeux, marelles, couloirs de rangement pour les classes



# Un projet co-construit avec l'équipe pédagogique



# Après travaux



# Calendrier et coût

Travaux liés aux réseaux

Vacances d'avril (15 au 26 avril 2019)

Travaux de réaménagement

du 8 juillet et 5 août 2019

Finitions et plantations

Vacances de la Toussaint 2019

Coût de l'opération

**158 000 € HT**

# **Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU)**

**Quartier Belfort Nord et secteur de l'avenue Jean Jaurès**

**par**

**Tony KNEIP**

**Vice-président du Grand Belfort  
chargé du Logement et de la Politique de la Ville**



# L'OPAH-RU, c'est quoi ?

Un programme porté par le Grand Belfort.

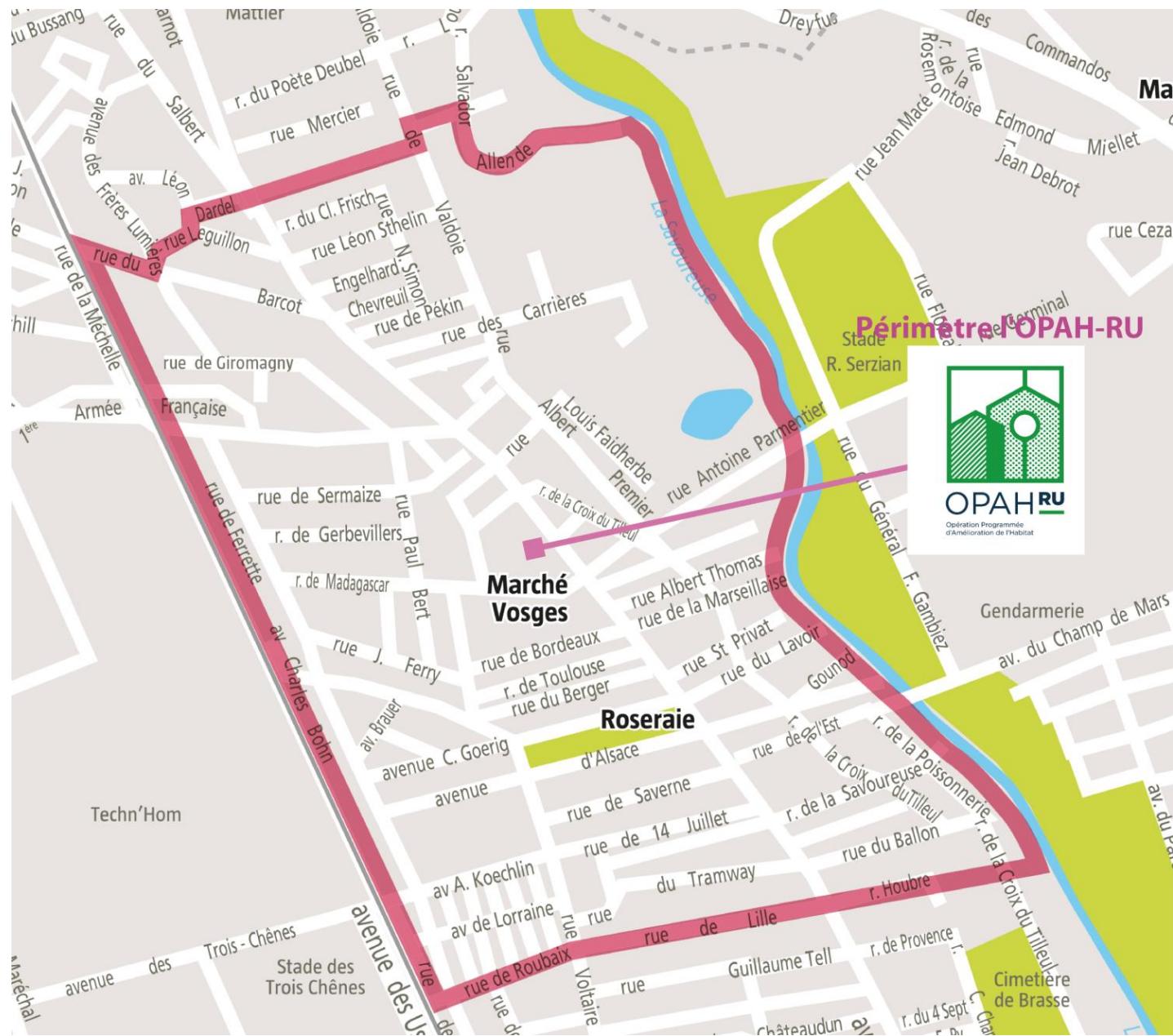
Période du dispositif : décembre 2017 à novembre 2022.

Un dispositif de soutien à la rénovation des logements et immeubles, grâce à :

- > Des aides financières directes aux travaux pour certains projets ;
- > Un accompagnement technique, administratif et financier gratuit des particuliers dans leur projet de rénovation de logement.



## Dans quel secteur ?



# Qui est concerné ?

**Les propriétaires occupants (sous conditions de ressources)**

**Les futurs acquéreurs d'un logement (sous conditions de ressources)**

**Les propriétaires d'un logement locatif occupé ou vacant**

**Les syndicats de copropriétaires ayant un projet de rénovation des parties communes de leur immeuble (sur des thématiques spécifiques : sécurité ou autres travaux liés à la qualité résidentielle).**



**OPAH RU**  
Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat

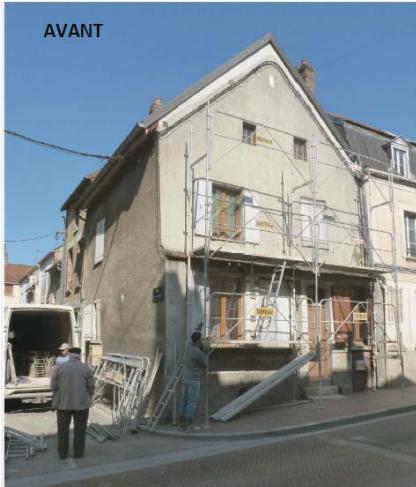


# Une aide pour quels travaux ?

- La **rénovation** complète du logement
- L'amélioration de la **performance énergétique**
- L'**adaptation des logements** pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie
- La **mise aux normes** du logement
- La **rénovation des parties communes**
- La **réfection des façades** des immeubles de l'**avenue Jean Jaurès**



# Une aide pour quels travaux ?



Rénovation de façade



Adaptation d'une salle de bain



AVANT



Réhabilitation complète d'un immeuble

# Pour vous accompagner



Par téléphone : **06 64 91 60 29** ou **03 80 71 17 12**

Par courriel : **belfort@urbanis.fr**

En permanence : **154, avenue Jean Jaurès à Belfort**

> **Tous les jeudis de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, sauf jours fériés**





# AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT AVEC L'AIDE DU GRAND BELFORT !

## QUARTIERS BELFORT NORD ET JEAN JAURÈS

Vous avez un projet de travaux dans votre logement ou votre futur logement, le Grand Belfort peut vous accompagner pour réaliser votre projet.

Prenez vite contact  
auprès d'Urbanis

Par téléphone  
06 64 91 60 29  
03 80 71 17 12

Par courriel  
[belfort@urbanis.fr](mailto:belfort@urbanis.fr)

En vous rendant à la permanence  
sans rendez-vous  
les jeudis de 10h à 13h et de 14h à 17h  
dans les locaux mis à disposition  
par l'UNPI 90,  
154 avenue Jean Jaurès.

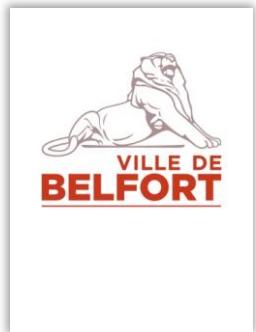


# **Aménagement d'une aire de jeux et de convivialité et création d'un parking pour la clientèle au marché des Vosges**

**par**

**Florence BESANCENOT**

**Adjoint au maire chargée du Commerce, de l'Artisanat,  
des Halles, des Marchés et des Terrasses**



# Le marché des Vosges



Avenue  
Jean Jaurès

# Aménagement d'une aire de jeux et de convivialité



# État des lieux

Compte tenu du succès de l'aire de convivialité du marché Fréry, la Ville de Belfort a entrepris la réalisation **d'une aire de jeux et de convivialité au Marché des Vosges.**

Une réorganisation des stands a été effectuée en concertation avec les commerçants pour libérer un **emplacement central.**



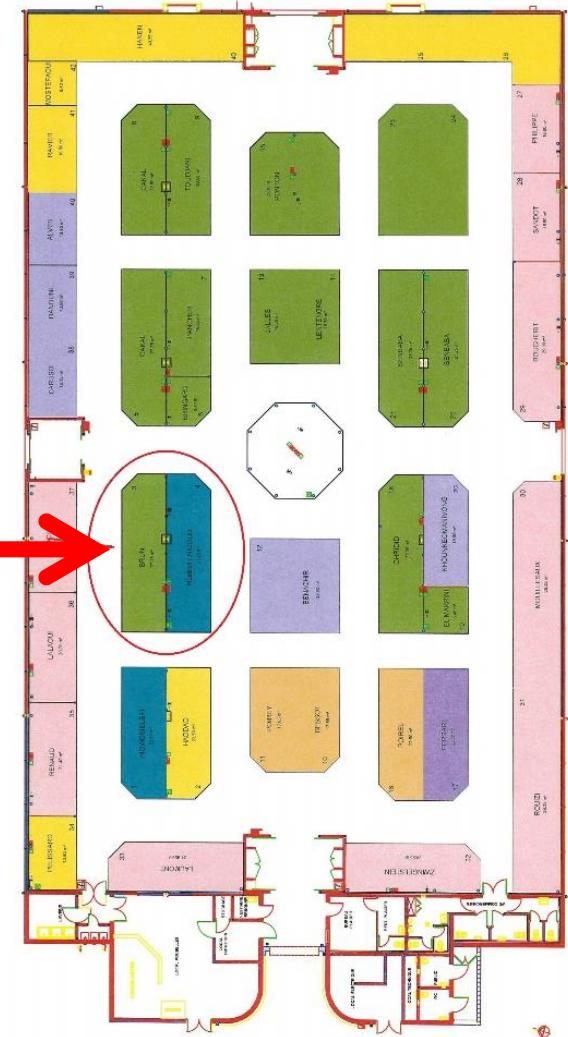
# Descriptif

Un stand de 54 m<sup>2</sup> comportant 2 espaces distincts a été aménagé :

- **Un coin lecture et jeux pour les enfants** (petites autos, marchande, dinette, puzzles...)
- **Un espace pour les adultes**, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, avec un banc double, des plantes et des tables,  
Le service sur table à cet endroit peut être assuré depuis la rotonde située à proximité.



# Emplacement de l'aire de jeux



# Planning des travaux et coût

**Planning**

**Avril à mai 2019**

**Budget**

**40 000 € HT**

**32 000 € HT** pour les travaux d'aménagement de l'aire de convivialité et le déplacement des commerçants concernés

**8 000 € HT** pour un rafraîchissement de la halle (nettoyage en profondeur du carrelage des stands et ravalement du pignon intérieur côté rue d'Hanoï)



# Création d'un parking pour la clientèle



# Le parking



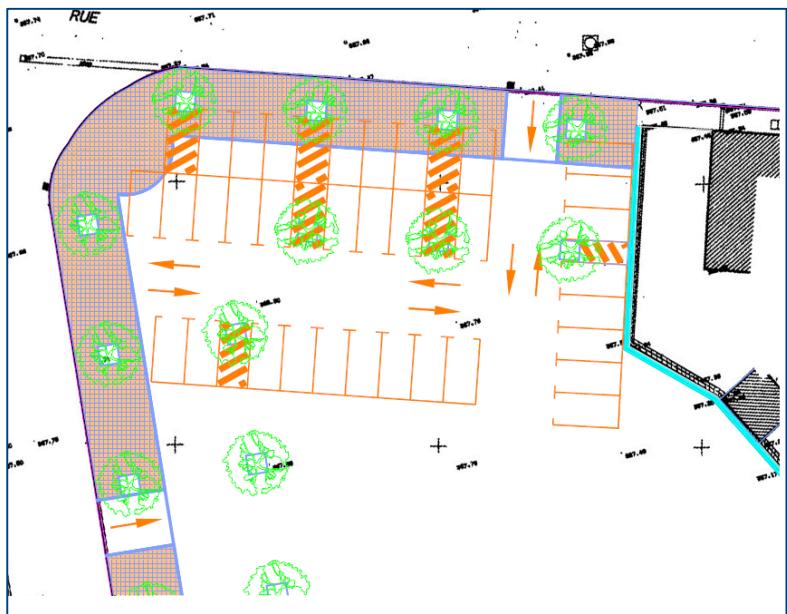
# Descriptif

Dans le cadre des actions de redynamisation du commerce et des marchés, la Ville de Belfort a aménagé **un parking de proximité dédié à la clientèle du marché des Vosges : 33 places ont été matérialisées.**

Quelques stands installés à l'arrière de la halle ont été **déplacés sur des emplacements vacants**, de manière à libérer une zone facilement homogène et accessible depuis la rue de Madagascar ou la rue d'Hanoï et à rendre l'espace commercial plus compact.



# Son emplacement



# Planning des travaux et coût

**Planning**

**Juin 2019**

**Budget**

**560 € HT**

La réglementation précise l'interdiction de stationner avant 8 h les jours de marché (jeudi et dimanche) afin d'éviter le stationnement des commerçants et des riverains et de garantir ainsi la disponibilité pour la clientèle.



# Sécurisation de la rue Voltaire

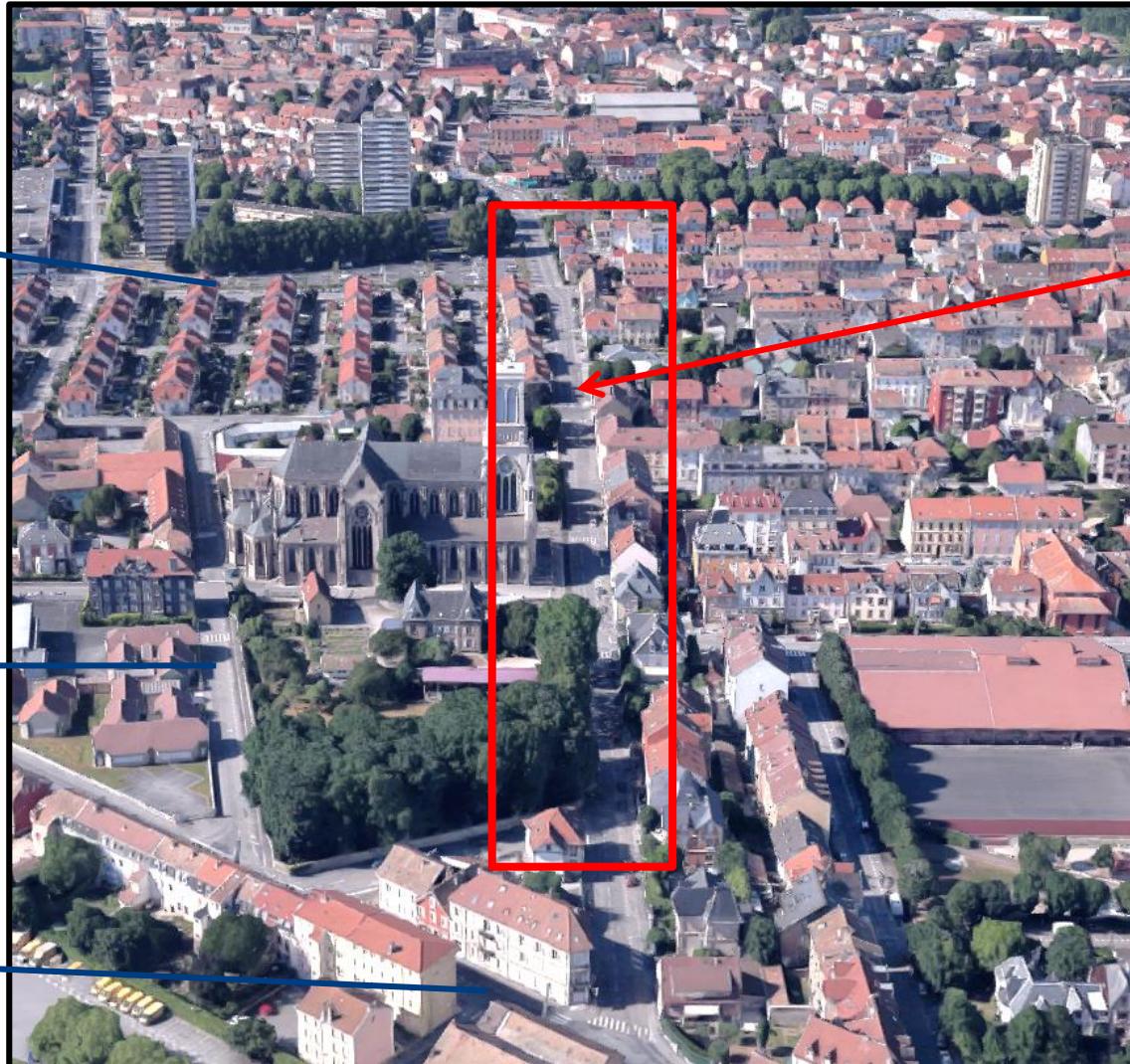
par

Jean-Marie HERZOG

Adjoint au maire chargé de Urbanisme et des Travaux



# Localisation



# État des lieux



La rue Voltaire accueille un trafic d'environ 6 400 véhicules / jour en moyenne.

Les vitesses pratiquées par certains automobilistes ne sont pas adaptées, en particulier au niveau de la traversée piétonne, face à la pharmacie.

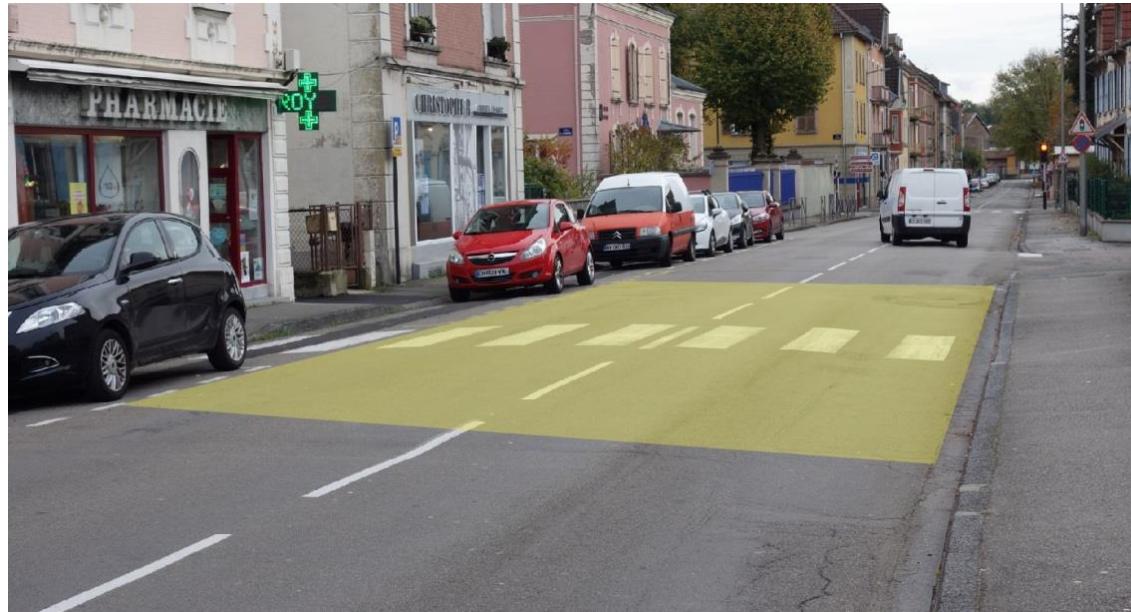
# Installation de ralentisseurs, type « coussins berlinois »

Dans ce contexte, la Ville de Belfort projette l'installation de 2 coussins berlinois au niveau de la traversée, sur le modèle des réalisations récentes rue de Bruxelles ou rue Marchal (lycée Follereau).

En comparaison avec les ralentisseurs classiques, les coussins berlinois préfabriqués en béton présentent de nombreux avantages, en particulier : la durabilité, la facilité de mise en œuvre et le confort des usagers.



# Emplacement d'implantation et exemples



*Parvis du lycée Follereau, réalisation été 2019*



*Rue de Bruxelles, réalisation été 2019*

# Planning des travaux et coût

**Planning**

Les travaux seront réalisés au printemps 2020

(une fois le budget de la Ville de Belfort pour 2020 voté par le Conseil municipal)

**Budget**

**8 000 € HT**

Ce montant comprend :

la fourniture et la pose des coussins

la réfection des enrobés de chaussée

la modification de la signalisation (limitation à 30 km/h sur le secteur de franchissement)

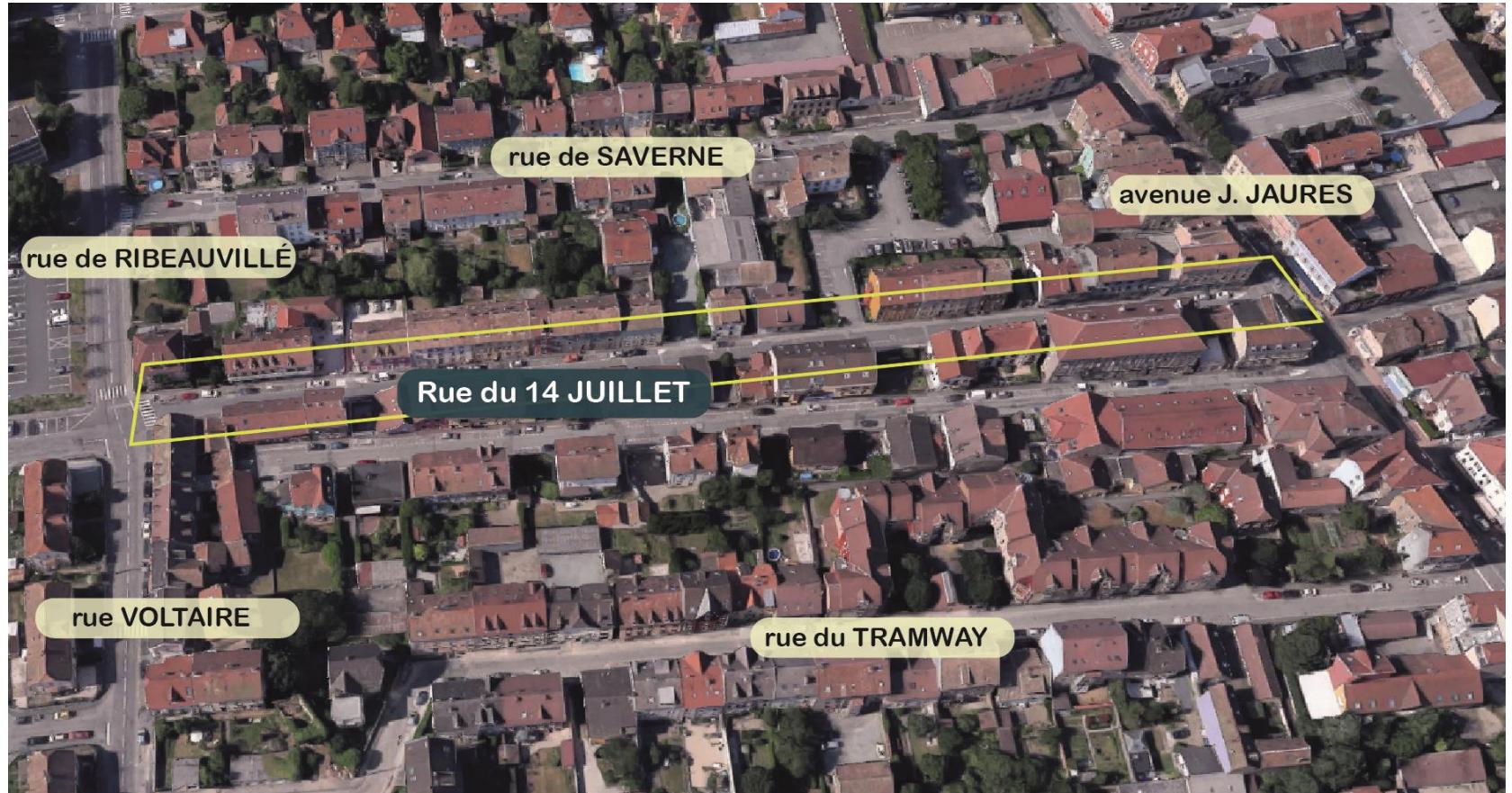
# **Consultation des habitants de la rue du 14 Juillet**

**par**

**Damien MESLOT**  
**Maire de Belfort**



# Localisation



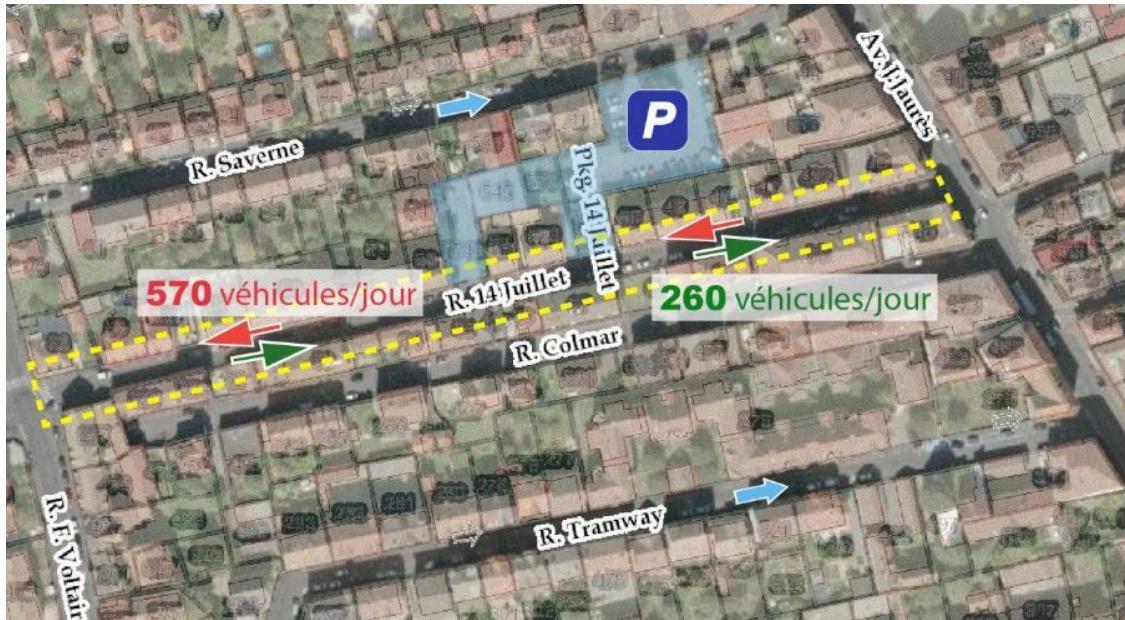
# Pourquoi consulter les habitants



À l'heure actuelle, la circulation **s'effectue à double sens** dans la rue du 14 Juillet.

**La mise à sens unique** est régulièrement suggérée, en raison de la relative étroitesse de la chaussée et des trottoirs.

# État des lieux



Les comptages font apparaître :

- un net déséquilibre des sens de circulation,
- un **trafic beaucoup plus important en direction de la rue de Ribeauvillé.**

Par ailleurs, il est souhaitable de privilégier le sens opposé à la rue de Saverne, pour assurer une bonne desserte du parking du 14 Juillet.

# Questionnaire et propositions

<b>QUESTIONNAIRE</b> <b>Sens de circulation rue du 14 Juillet</b>	
<b>Je souhaite :</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Le maintien de la situation actuelle</b> (double sens de circulation)	Nom : _____
<input type="checkbox"/> <b>La mise à sens unique de la rue</b> dans le sens avenue Jean Jaurès → rue de Ribeauvillé	Prénom : _____
Remarques : _____ _____	Adresse : _____ _____
	E-mail : _____
	 VILLE DE <b>BELFORT</b> Belfort.fr

2 propositions soumises aux habitants de la rue.

Retour au moyen d'une enveloppe « T » préaffranchie **avant le 30 novembre 2019.**

**1<sup>re</sup> proposition :**  
**Maintien de la situation actuelle**  
**(À savoir le double sens de la circulation)**



## 2<sup>e</sup> proposition :

### Mise en sens unique

(Dans le sens avenue Jean Jaurès – rue de Ribeauvillé)



# Suites à donner

Dans le cas d'une majorité favorable au sens unique, la modification du plan de circulation sera effectuée au cours du printemps 2020.

*Nb : la mise à sens unique ne permet pas la création de stationnement supplémentaire sur voirie.*



# Prix national de l'arbre 2019

par

**Yves VOLA**

**Adjoint au maire chargé du Développement durable,  
du Cadre de vie et des Parcs et Jardins**



Le circuit de 20 km proposé le 27 août aux 3 experts arboricole du jury spécial du Comité national des Villes et Villages Fleuris a permis de mettre en valeur 49 sites classés *patrimoine végétal exceptionnel* et *patrimoine végétal remarquable* au Plan Local d'Urbanisme.





Verger de sauvegarde de la Savoureuse avec les Croqueurs de Pommes



Présentation de la gestion des forêts soumises par l'ONF sous les chênes de la rue L. Bourgeois

Le parcours a également mis en avant les collaborations de la Ville avec

- l'Office National des Forêts pour la gestion de ses forêts
- l'Association des Croqueurs de Pommes sur les vergers de sauvegarde.

Ce prix encourage l'engagement permanent d'une équipe au service du cadre de vie des Belfortains pour développer, maintenir et valoriser un patrimoine arboré riche et varié.

## Les arbres en chiffres :

- Plus de **9 000** arbres à Belfort dont **368** arbres exceptionnels et **2 800** arbres remarquables
- **453** hectares de forêt soit **90 m<sup>2</sup>/habitant**
- **3** vergers pour sauvegarder les variétés locales comme la « Violette de Montbéliard » ou « l'Abondance de Belfort »



# Picasso graveur

## *La caisse à remords*

### Musée d'art moderne - Donation Maurice Jardot

par

Damien MESLOT  
Maire de Belfort



## Le don

Quentin Laurens, directeur de la galerie d'art Louise-Leiris à Paris et exécuteur testamentaire de Maurice Jardot, a proposé à la Ville de Belfort un don exceptionnel de 45 gravures de Pablo Picasso composant sa « caisse à remords ».

Ces gravures sont réalisées via deux techniques :

- **eaux fortes** : l'image est creusée sur une plaque de métal à l'aide d'un acide,
- **pointes sèches** : la gravure est effectuée à l'aide d'un outil pointu comme le diamant, l'acier, la céramique ou le carbure de tungstène.

## La « caisse à remords »

Une fois ces 45 épreuves tirées, elles furent apportées par Daniel-Henry KAHNWEILER et Maurice JARDOT, à PICASSO pour qu'il les signe.

Il rangea la caisse dans un coin en disant qu'il le ferait lorsqu'il aurait le temps.

Il n'en eut jamais le temps et l'ensemble de ces épreuves prit le nom de « Caisse à remords ».

La signature fut apposée *post mortem* en accord avec ses descendants.

## **Sa valeur**

La galerie ayant vendu la plupart de ces planches individuellement, l'existence d'un ensemble complet sur le marché, en collection privée ou publique, est extrêmement rare.

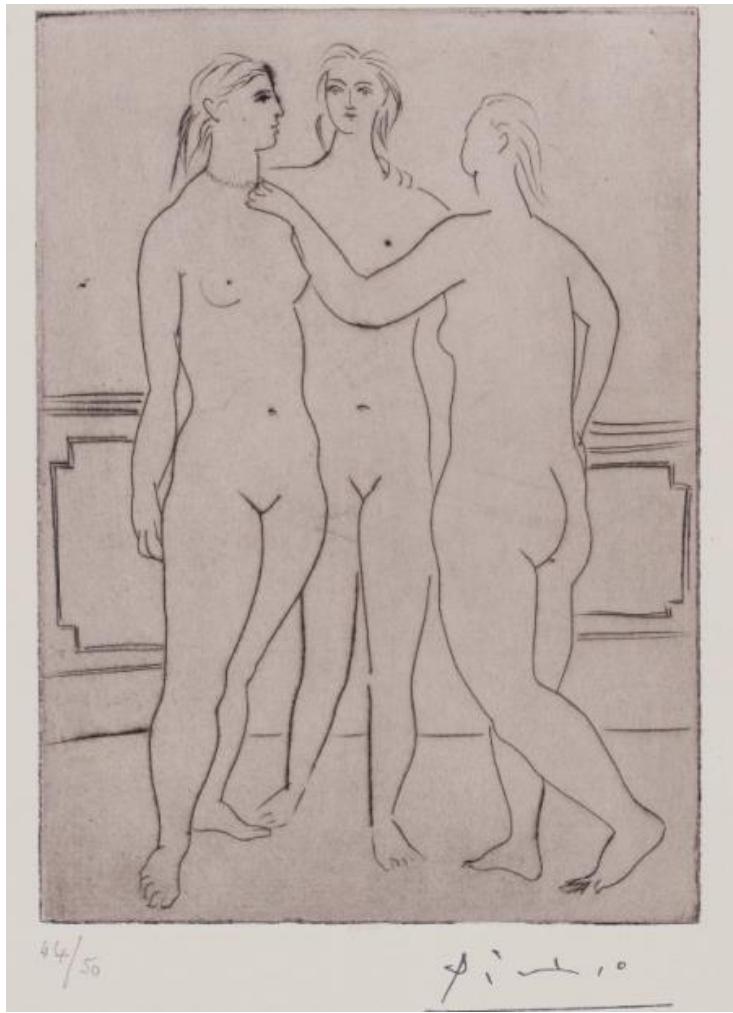
**Estimation de la valeur du fonds : 300 000 €.**



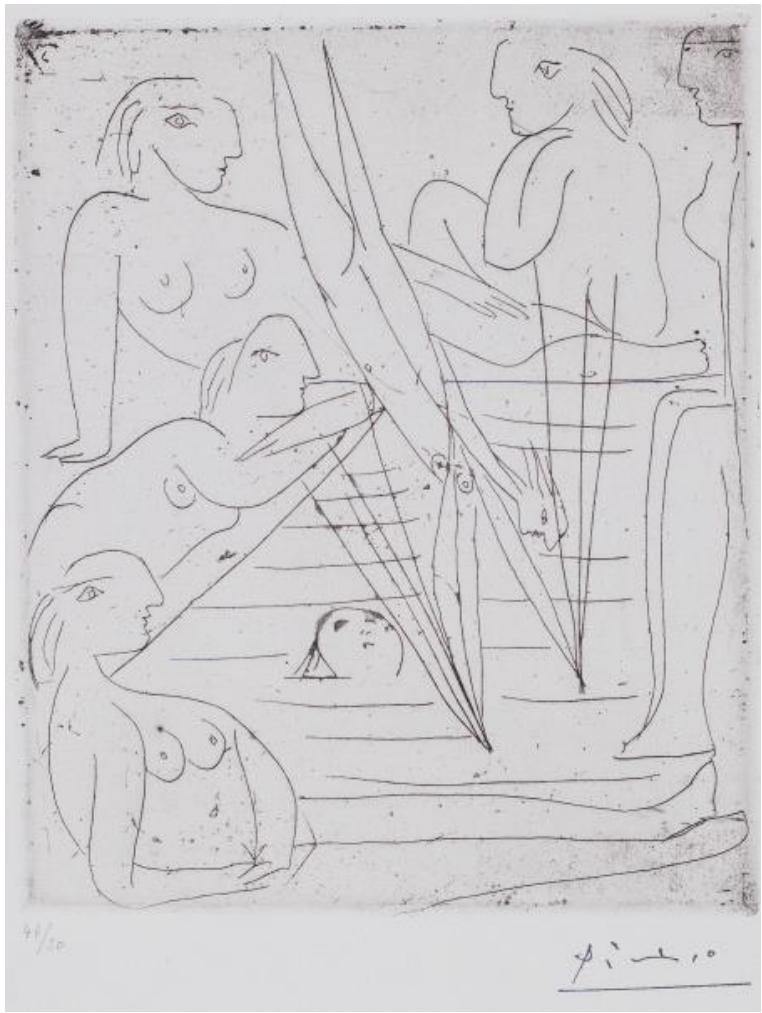
Portrait d'Olga  
Picasso, 1920



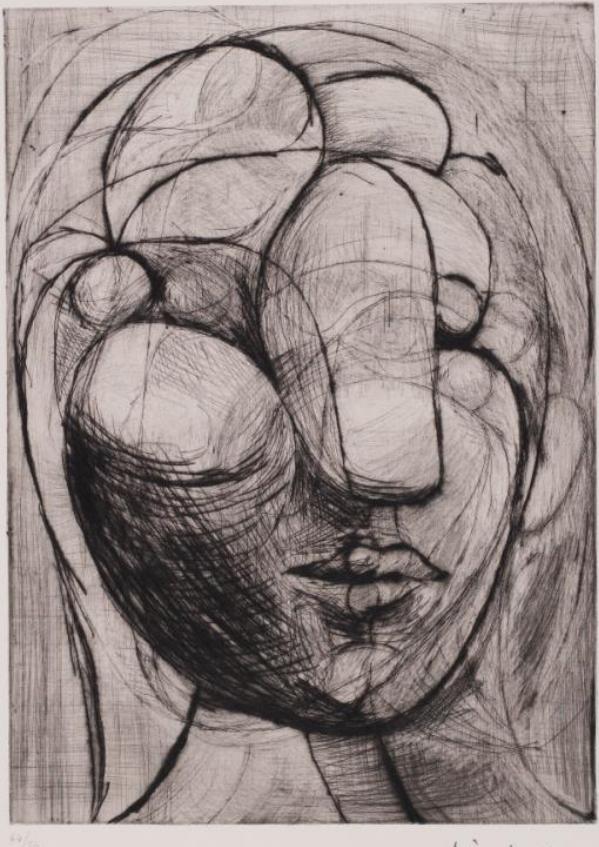
Joie maternelle, 1921



Le collier, 1923



Baigneuses à la piscine,  
1932



Tête de Marie-Thérèse,  
Sculpture 1933



Profil de Marie-Thérèse en abîme,  
jeune homme au masque de  
minotaure et vieux barbu aux  
oreilles d'âne, 1934



Femme qui pleure  
devant un mur, 1937



Femme au fauteuil :  
Dora Maar, 1939

# Budget participatif 2019

## Présentation des projets lauréats

par

**Delphine MENTRÉ**  
Adjointe au maire  
chargée des Consultations citoyennes



# Bilan de l'édition 2019

- **101 idées** déposées entre le 27 octobre et le 7 décembre 2018
- Un **jury citoyen** composé de 21 membres sélectionne les 10 projets finalistes
- **900 habitants** ont pris part aux votes
- **3 projets lauréats**



# Trois projets lauréats



**COMPOSTEURS COLLECTIFS**



**CONSIGNES À VÉLOS**

## BUDGET PARTICIPATIF 2019

Lieux d'implantation prévus:

- Centre ville,
- Vieille ville,
- ...

*Les lieux précis seront définis en concertation avec les habitants référents*



COÛT DE L'OPÉRATION :  
**10 000 HT**



**BALANÇOIRES  
ACCESIBLES**



COÛT DE L'OPÉRATION :  
**25 000 HT**

Lieux d'implantation prévus:

- Parc Mitterrand,
- Rue Allende



COÛT DE L'OPÉRATION :  
**55 000 HT**

# Une enveloppe pour accompagner des projets collectifs

- Une enveloppe de 30 000 € consacrés à accompagner des **démarches collectives d'habitants**, pour construire des projets d'aménagement dans les quartiers,
- En 2019, un projet autour de la **sécurisation des aires de jeux et de la création d'espaces de convivialité** dans le quartier des **Glacis du Château**, construit par un groupe de familles accompagné par la Maison de quartier.



# Présentation du suivi des questions

par

**Rachel HORLACHER**  
Présidente du Conseil de quartier



# Cadre de vie



## Rue Champion : installer une poubelle vers le conteneurs à verre.

Le service Cadre de vie a proposé d'installer une poubelle provisoire et de suivre son évolution avant de prendre une décision.



# Espaces publics - Stationnement

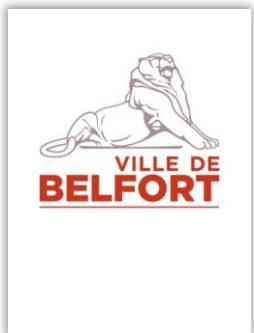
## Déplacements



## **Secteur de la rue de la Houbre : installer une station de vélos libre service.**

Après une étude réalisé par OPTYMO, il nous a été répondu que l'implantation d'une station VLS ne peut pas être envisagée à cet endroit pour les raisons suivantes :

- le potentiel client est faible sur la zone,
- La proximité de deux stations VLS : marché des Vosges à 700m et place Rabin à 800m,
- la zone d'implantation est complexe car la place disponible pour installer une station est trop limitée.



## **Passage souterrain sous la voie ferrée en direction des Trois Chênes : points lumineux défaillants.**

Une réparation a été réalisée le 20 juin dernier.



# Rue Papillon : retracer le marquage du stationnement.

Le marquage du stationnement de la rue Papillon a été effectué le vendredi 27 septembre.



## Rue de Hanoï : matériel laissé sur place après des travaux.

À la suite du signalement l'entreprise concernée a été contactée et elle a récupéré son matériel.



## À la sortie de la rue Saint Privat sur celle de la Croix du Tilleul, demande d'installation d'un miroir.

Un miroir a été installé à la sortie de la rue Saint Privat sur la rue de la Croix du Tilleul fin septembre 2019.



# Rue du Tramway : déplacement du panneau de sens interdit.

La configuration de l'entrée de la rue ne permettant pas de déplacer le panneau de sens interdit, un panneau d'interdiction de tourner à droite a été installé sur l'avenue Jean Jaurès en amont de la rue du Tramway



## Avenue Charles Bohn : date d'installation de la fibre.

La question a été relayée à l'entreprise ORANGE. En l'absence de réponse, nous avons consulté la carte de couverture par la fibre optique, disponible à l'adresse suivante :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

D'après cet outil, le logement situé au 2 avenue BOHN est désormais éligible à la fibre.

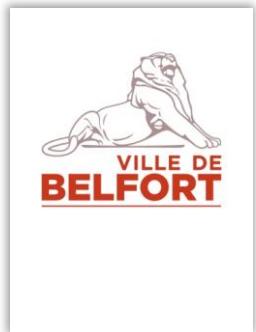


# Police Municipale

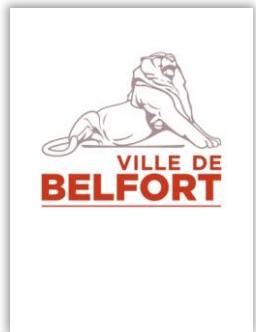


# Rue Guillaume Tell : signalement d'une voiture ventouse.

Le véhicule a été enlevé le 17 juin dernier.



- **Marché des Vosges : stationnement de personnes le long des Allées latérales le soir.**  
La Police municipale effectue des passages réguliers.



# Rapport d'activités

(d'avril 2019 à septembre 2019)

**Contrôles de vitesse**      **32** (11 contraventions dressées)

**Contrôles routiers**      **15** (9contraventions dressées)

**Mises en fourrière**      **25**

**Sécurisations d'écoles**      **36**



# Interventions diverses

<b>Squats/SDF :</b>	avenues Charles Bohn devant le Carrefour express, Jean Jaurès devant Body minute et devant le LIDL, square de la Roseraie
<b>Dépôts sauvages</b>	Avenue Charles Bohn, rue de la Croix du Tilleul
<b>Problèmes avec des chiens chiens</b>	Aboiements : avenue Jean Jaurès, rue du Lavoir Non tenus en laisse : square de la Roseraie, rue de Ferrette
<b>Rodéos</b>	Marché des Vosges



**All voirie**  
[www.belfort.fr](http://www.belfort.fr)

**Police Municipale : 03 84 54 27 00**

